



Syndicats CGT et UGICT-CGT
des Territoriaux
Rennes – Ille et Vilaine



Rennes, le 27 avril 2020

CHSCT

Objet : mesures au CRR

Demande de remise à jour du document unique dès la reprise de l'activité de l'établissement, pour chaque métier avec une différenciation faite au niveau de l'évaluation du risque entre les métiers du type fonction administrative ou de l'enseignement

Exposition : Depuis janvier 2020 une épidémie de Coronavirus COVID-19 (ex 2019-nCoV) s'est propagée depuis la Chine. Le Coronavirus COVID-19 se transmet par des gouttelettes émises par une personne malade, en particulier lors de contacts étroits (mode de transmission par voie aérienne et contact manuel).

Description du risque : contamination avec symptômes liés à une affection respiratoire

Critère de fréquence du risque : à quantifier

Nous vous prions de trouver **une liste qui complète les consignes générales** comme le port du masque (les élèves ne pourront pas porter des gants) et les fiches sanitaires en projet.

- Renforcement des équipes chargées du ménage des locaux et des bureaux avec nettoyage adapté de tous les claviers, poignées de portes et sanitaires
- Poignées de portes à faire désinfecter par les agents d'entretien et par les professeurs ensuite au cours de la journée.
- Pour les instruments à clavier (piano, clavecin, orgue) : remettre à chaque enseignant un désinfectant pour qu'il puisse lui-(elle)-même désinfecter le clavier et le couvercle entre chaque élève ainsi que le pupitre sur lequel l'élève pose sa partition personnelle.
- Pour les instruments à vent : prévoir des salles assez grandes, car les élèves soufflent dans leurs instruments (salle trombone et trompette exigües aujourd'hui). Comment calculer l'impact des postillons qui entrent et sortent de l'instrument? Le virus peut être propagé dans l'air quand on souffle avec beaucoup de pression dans l'instrument.
- Partitions des élèves : donner la consigne aux enseignants de ne pas les toucher.
- Les sièges sont quelquefois en tissus, nécessité d'un pulvérisateur désinfectant
- Demander à l'élève son propre stylo et de tourner ses pages
- Mise à disposition de solutions hydroalcooliques et de lingettes désinfectantes pour désinfection
- Port de masques par les élèves et les professeurs ou parois en plexiglas
- Pour la danse et le théâtre, un respect d'une distance au-delà de 1 mètre est préconisé et un nettoyage des salles, entre chaque cours